

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Voter en ligne

Le mode d'emploi pas à pas

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 · 24H/24

Vous votez en ligne, **du jeudi 3 décembre à 9h00 au jeudi 10 décembre à 17h00**, depuis n'importe quel appareil connecté à internet ou intranet.

L'essentiel en un coup d'œil

Quand voter ?

Du jeudi 3 décembre à 9h00 au jeudi 10 décembre à 17h00. Le scrutin est ouvert 24h/24.

Avec quel appareil ?

Ordinateur professionnel ou personnel, tablette, smartphone, tablettes ou téléphones NÉO.

Ce qu'il vous faut

Votre matricule, votre date de naissance, votre mot de passe personnel et votre code de vote (à récupérer dans l'ENSAP).

Pas de connexion ?

Des bureaux de vote électronique sont prévus pour les collègues sans moyen de connexion.

Pour quoi vous votez : deux scrutins

Vote en CAPN

Vous votez pour les candidats de **SYNERGIE-OFFICIERS**.

Vote en CSA

Un vote pour **SYNERGIE-OFFICIERS** et ses partenaires sous la bannière CFE-CGC, avec des candidats de tous les syndicats membres. SYNERGIE-OFFICIERS sera en position éligible pour tous les Comités Sociaux d'Administration.

À faire dès maintenant

Adresse mail personnelle

En cas de difficulté à consulter votre messagerie professionnelle, enregistrez une adresse mail personnelle dans le portail agent ou communiquez-la à votre service RH. Un mail est obligatoire pour créer et accéder à votre espace sur la plateforme de vote.

Démarche facultative : à défaut, vous continuerez de recevoir les communications de l'administration sur votre messagerie professionnelle.

Compte ENSAP (fiches de paye et retraite)

L'accès à un compte ENSAP actif sera indispensable pour recevoir votre code de vote.

Votre compte fonctionne ? Vous n'avez rien à faire.

Sinon, activez-le sur ensap.gouv.fr ou rapprochez-vous de votre service RH.

Le calendrier jusqu'au vote

- 16 septembre 2026** Consultez l'affichage des listes électorales dans votre service et signalez toute omission, erreur ou faute. **Vous devez être inscrits pour tous les scrutins qui vous concernent.**
- À compter du 2 novembre 2026** Vous recevez un lien par mail (messagerie professionnelle ou personnelle, selon votre choix) pour vous connecter au portail électeur et créer votre compte.
- 5 novembre 2026** Ouverture du CNAU-EP 26, le Centre national d'aides aux utilisateurs pour les élections professionnelles.
- 15 jours avant le scrutin** Vos codes de vote personnels sont déposés dans votre compte ENSAP.
- 3 au 10 décembre 2026** Vote en ligne : du jeudi 3 décembre à 9h00 au jeudi 10 décembre à 17h00.

À RETENIR

Avant le 2 novembre, vérifiez votre adresse mail et votre compte ENSAP. C'est ce qui vous permettra de créer votre espace de vote, puis de recevoir votre code de vote.

Étape 1 : créer votre espace de vote

À faire une seule fois, à partir du 2 novembre.

- 1 **Ouvrez le mail du ministère.** Il contient l'adresse du portail de vote, que vous retrouvez aussi sur l'intranet.
- 2 Cliquez sur « **Accéder à mon espace personnel** ».
- 3 Saisissez votre **matricule (avec le 0 devant pour les NI à 6 chiffres)**, votre **date de naissance** et le **code de sécurité** affiché, puis cliquez sur « Connexion ».
- 4 Un second mail, avec un lien unique, arrive sur l'adresse enregistrée auprès de l'administration. Ouvrez ce mail et cliquez sur le lien.
- 5 Créez votre **mot de passe personnel** : 12 caractères minimum, dont 1 majuscule, 1 minuscule et 1 chiffre. Confirmez-le, puis cliquez sur « Suivant ».
- 6 Vous arrivez sur l'accueil de votre espace personnel : **la création est terminée.**

Les fois suivantes : matricule, date de naissance et code de sécurité, puis votre mot de passe. Mot de passe oublié ? Cliquez sur « Mot de passe oublié ? » : vous recevrez un mail avec un lien.

Étape 2 : vérifier vos scrutins

Une fois votre espace créé, contrôlez que rien ne manque (généralement 4 scrutins).

- 1 Dans votre espace personnel, cliquez sur « **Consulter les scrutins, les candidatures et les professions de foi** ».
- 2 Contrôlez la **liste de vos scrutins** pour éviter tout oubli.
- 3 Pour chaque scrutin, cliquez sur « **Consulter la liste de candidatures** » : vous pouvez lire les candidatures et les professions de foi.

Étape 3 : récupérer votre code électeur via l'ENSAP

Dès 15 jours avant l'ouverture du scrutin vous pourrez vous connecter à votre compte ENSAP afin de télécharger votre carte électeur. Cette carte contient **votre code de vote, indispensable pour participer aux élections**. Conservez-la jusqu'à la fin du scrutin.

Étape 4 : voter, du 3 au 10 décembre

- 1 **Connectez-vous au portail** de la même façon. Si besoin, demandez un nouveau mot de passe : un mail avec un lien vous sera envoyé.
- 2 Cliquez sur « **Consulter les scrutins, les candidatures et voter** ».
- 3 **Récupérez votre code de vote sur l'ENSAP**, saisissez-le dans « Code de validation », puis « Valider ».
- 4 Choisissez le premier scrutin et cliquez sur « **Participer** ».
- 5 Choisissez les listes **SYNERGIE-OFFICIERS** sur chacun des scrutins.
- 6 Vérifiez votre choix, puis cliquez sur « **Je vote** ». **Le vote est alors définitif et non modifiable.**
- 7 Sur l'écran « Accusé de réception », vous pouvez **télécharger votre preuve de vote** qui ne sera plus téléchargeable ensuite.
- 8 Cliquez sur « Participer » en face du scrutin suivant et recommencez, **jusqu'à avoir voté pour chaque scrutin qui vous concerne.**

LE JOUR J EN 4 GESTES

1 Connexion

Matricule, date de naissance et mot de passe

2 « Je vote »

Cliquez sur le bouton dédié

3 Code de vote

Celui inscrit sur votre carte électeur

4 Votez

Pour chaque scrutin qui vous concerne

Besoin d'aide ?

- **Pas de connexion** au service ou à domicile : rendez-vous dans un bureau de vote électronique.
- **Dans le portail** : « Mes informations pratiques » (guide du vote, aide en ligne, demande d'assistance).
- **Dès le 5 novembre** : le CNAU-EP 26, centre national d'aides aux utilisateurs, est ouvert.
- **Compte ENSAP ou adresse mail** : rapprochez-vous de votre service RH.